

- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.



1. Le 26 juillet 2007, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions FININFO déposée par HSBC et Oddo Corporate Finance, agissant pour le compte de Financière Jeulin (cf. Décision et Information 207C1577 du 26 juillet 2007).

La note d'information de Financière Jeulin (visa n°07-272 du 25 juillet 2007) et la note en réponse de la société FININFO (visa n°07-273 du 25 juillet 2007) ont été diffusées; les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués publiés le 1^{er} août 2007).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 2 août au 7 septembre 2007 inclus**.

Euronext Paris SA fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

2. L'Autorité des marchés financiers a demandé à Euronext Paris SA de reprendre la cotation des actions FININFO le 2 août 2007.
